

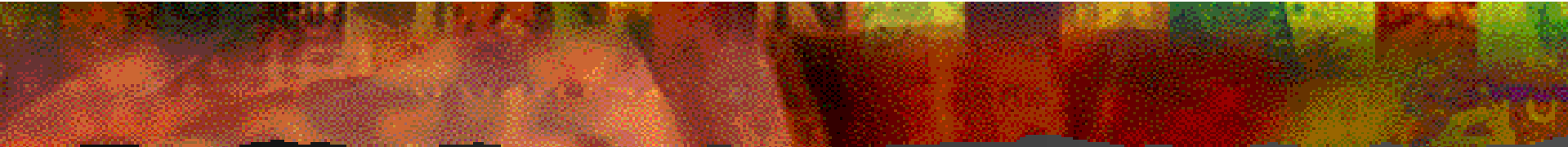
Pour un environnement
urbain sécuritaire:

Formation express

Montréal, 2002



**Ville
de
Montréal**



Le contenu de cette présentation est tiré du guide d'aménagement
« Pour un environnement urbain sécuritaire » de la Ville de Montréal

Conceptrice de la formation
Sophie Paquin (UQÀM)



Pour nous rejoindre

Programme Femmes et Ville
Ville de Montréal

anmicho@ville.montreal.qc.ca

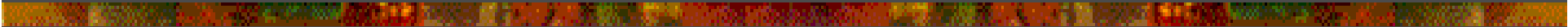
1125 rue Ontario est, rez de chaussée
Montréal Québec Canada H2L 1R2
(514) 872-6156

CAFSU

www.cafsu.qc.ca

cafsu@qc.aira.com

C.P 8, succursale B
Montréal Québec Canada H3B 3J5
(514) 396-3521



Vous avez dit la sécurité urbaine?

- Prévenir la criminalité et la violence
- Mobiliser notre capacité collective
- Agir sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les actes insécurisants ou encore sur les facteurs contemporains qui prédisposent à la criminalité

(définition adaptée du Conseil consultatif québécois en prévention de la criminalité 1999 et du Ministère de la sécurité publique 2001)

Deux facettes

- **La première facette: la criminalité et la violence**
 - réduire les occasions d'agressions

- **La deuxième facette: le sentiment d'insécurité**
 - augmenter le sentiment de sécurité

Les statistiques: une vision partielle

Les statistiques: une vision partielle

- Le sentiment d'insécurité et les statistiques sur la criminalité:
une relation fragile et inconstante
- Plusieurs difficultés liées à l'utilisation des statistiques
officielles sur la criminalité

L'insécurité: une problématique de genre

- Les femmes se disent plus insécures que les hommes en ville
- La criminalité mais aussi la violence
- Des causes multiples qui prennent naissance dans des actes de violence spécifiques (agressions sexuelles), les inégalités de genre et la socialisation

Au début: un travail de pionnières

À Toronto, le Metro Action Committee on Public Violence against Women and Children (METRAC) en 1989 et ses collaboratrices

- Élaboration des premiers principes de base en aménagement sécuritaire du point de vue des femmes
 - Développement de l'approche participative
 - Création de la méthode des marches exploratoires (safety audits)

Fondements de l'approche

1. Prévention du Crime par l'Aménagement du Milieu:

Concepts clés

- Surveillance informelle des espaces publics
- Accessibilité restreinte des lieux et des îlots de voisinage
- Traitement des lieux possibles d'« embuscade »
- Entretien

Fondements de l'approche

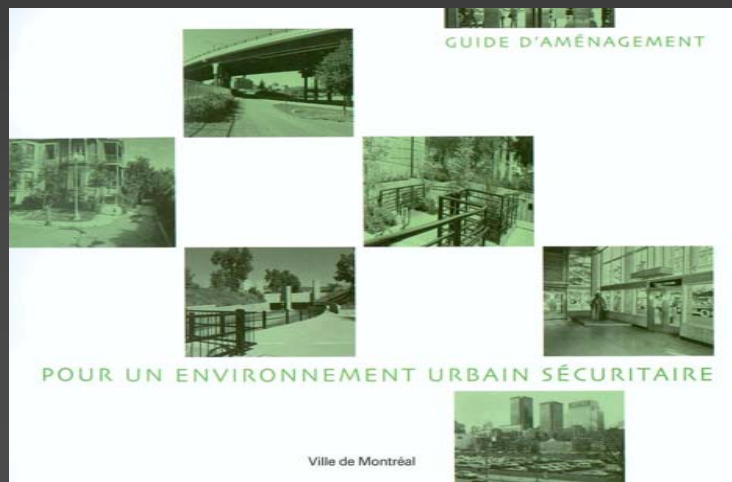
2. L'expertise développée à la lumière des femmes: _

- La lunette d'analyse des femmes
- L'aménagement sécuritaire du point de vue des femmes: une critique de l'aménagement urbain
- Les femmes: expertes de la sécurité
- Une ville sécuritaire pour les femmes: une ville sécuritaire pour tout le monde

Plusieurs expériences: Montréal

- Début 1990: Programme *Femmes et ville* de la Ville de Montréal

Publication du guide
d'enquête sur la sécurité
des femmes en ville



Publication du guide des
Marches exploratoires



Les principes d'aménagement sécuritaire

- **Savoir où l'on est et où l'on va: la signalisation**
- **Voir et être vue: la visibilité**
- **Entendre et être entendue: l'affluence**
- **Pouvoir s'échapper et obtenir du secours: la surveillance formelle et l'accès au secours**
- **Vivre dans un environnement propre et accueillant: l'aménagement et l'entretien**
- **Agir ensemble: la participation de la communauté**



La signalisation

Caractéristiques

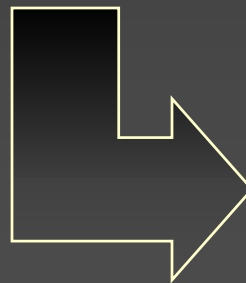
Aide la personne à s'orienter dans l'environnement physique

Doit permettre de:

- Savoir où l'on va
- Saisir les repères des lieux
- Aider au sentiment de contrôle
- Trouver efficacement de l'aide

Caractéristiques

- Impact considérable sur le sentiment de sécurité
- Peut décourager les agressions et augmenter la fréquentation
- L'éclairage doit permettre de voir et d'être vu
- Un éclairage adéquat tient compte de:



- la répartition stratégique
- l'intensité lumineuse
- l'effet global
- l'entretien

2

La visibilité: le champ de vision

Mesures à prendre

- Éviter la présence de coins abrupts à angle prononcé
- Éviter de placer les entrées en retrait, cachées entre deux murs
- Éliminer les barrières visuelles
- Permettre une vision de l'extérieur lorsqu'on est à l'intérieur d'un bâtiment



2

La visibilité: les cachettes

Mesures à prendre

- Utiliser des matériaux transparents
- Évaluer les marges de recul et les parties en saillie des bâtiments lors de la confection de plans d'aménagement
- Maintenir un contrôle sur l'accès aux lieux de cachette
- La surveillance et un grand champ de vision sont essentiels
- Créer une activité connexe engendrant de l'affluence



2

La visibilité: les déplacements prévisibles

Mesures à prendre

- Placer des sorties et des chemins alternatifs sur les routes à déplacements prévisibles
- Augmenter la sécurité en indiquant les rues alternatives au viaduc
- Prévoir un éclairage adéquat
- Éliminer les cachettes situées à moins de 50 mètres
- S'assurer que le champ de vision est très large
- Favoriser l'implantation d'activités engendrant de l'affluence



Caractéristiques

- L'isolement d'une personne et l'absence de témoins éventuels constituent des conditions favorables aux agressions
- Un site bien fréquenté est soumis à une autosurveillance naturelle de la part de ses usagers
- Une mixité planifiée des fonctions favorise l'achalandage régulier et la surveillance informelle

Mesures à prendre

- Favoriser les usages complémentaires qui amènent d'autres utilisateurs des lieux
- Accroître le nombre d'activités au niveau de la rue
- Développer d'autres activités pendant les heures creuses
- Favoriser la mixité des fonctions urbaines

4

La surveillance formelle et l'accès à l'aide

Mesures à prendre

- Signaler les endroits où trouver de l'aide
- Afficher les heures d'ouverture des commerces
- Favoriser l'implantation de commerces ouverts tard le soir



La surveillance formelle et l'accès à l'aide

Mesures à prendre

- Placer une carte d'orientation aux entrées et à l'intérieur des parcs et des édifices
- Installer des téléphones et/ou boutons d'urgence à l'intérieur et à l'extérieur
- Installer des caméras de surveillance aux endroits clés
- Effectuer des patrouilles fréquentes et avec des moyens diversifiés

L'aménagement et l'entretien: qualité de l'aménagement

Mesures à prendre

- Favoriser la mise en place de fenêtres privées donnant sur la rue ou sur tout chemin piétonnier
- Donner des frontières visuelles aux espaces privés et publics
- Formaliser les sentiers informels tracés au fil du temps
- Faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées



L'aménagement et l'entretien: la propreté

Mesures à prendre

- Assurer un entretien régulier
- Privilégier les matériaux traités contre les graffitis
- S'assurer que les éboueurs ne laissent pas de déchets lors de la collecte
- Nettoyer rapidement les graffitis et marques de vandalisme
- Indiquer où l'on peut signaler les bris de matériel
- Promouvoir l'entretien des terrains privés et des édifices par leurs propriétaires

6

La participation de la communauté

Mesures à prendre

- Consulter les citoyens et les citoyennes au sujet de l'aménagement et de la sécurité. Donner de l'information sur le fonctionnement des instances locales de consultation publique
- Consulter:
 - Les organismes communautaires
 - Les institutions publiques
 - Le personnel et les usagers des entreprises et commerces
 - Les organismes locaux de prévention du crime et le Service de police